



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 18/10/2022

Votre annonce n°**22-137876** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.
La DILA en qualité d'éditeur officiel se réserve le droit, si nécessaire, de vous la retourner pour compléments ou précisions.
Dans ce cas vous en serez averti immédiatement par voie de messagerie.

Sous cette réserve, la Direction de l'information légale et administrative s'engage à diffuser cette annonce dans les plus brefs délais.



M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : **27**
Annonce No **22-137876**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Communauté communes Pays du Neubourg.
Correspondant : le président, 1 chemin Saint Célerin - B.P. 47 27110 Le Neubourg tél. : 02-32-34-04-41.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.eure.fr>.

Objet du marché : **maîtrise d'œuvre pour la construction de l'annexe de l'office de tourisme.**
Lieu d'exécution : place maréchal Leclerc, 27110 Le Neubourg.

Caractéristiques principales :

construction annexe office de tourisme. Missions de maîtrise d'œuvre relatives à une opération de réhabilitation de bâtiment selon le code la commande publique avec mission de coordination SSI

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : montant estimatif des travaux 275 000euros (H.T.).

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r février 2023.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : paiement par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint avec solidarité dont le mandataire sera architecte.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 28 novembre 2022, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur de la collectivité: <https://marchespublics.eure.fr>, sous la référence: Ot-Annexe-Moe. La consultation faite suite à une première procédure classée sans suite. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier selon les conditions prévues au règlement de consultation. Cependant, il peut procéder directement à l'attribution du marché. Compétences exigées: ingénierie du bâtiment, économie de la construction et qualité environnementale.

Les délais et voies de recours: référé précontractuel (CJA, art. L551-1 et suivants), référé contractuel (CJA art. L551-13 et suivants), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE 4 avril 2014 Département du Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision. Renseignement et instance chargée des recours: tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert - 76000 Rouen, (+33)232081270, greffe.tarouen@juradm.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

offre à remettre sur le profil acheteur de la collectivité: <https://marchespublics.eure.fr>, sous la référence: Ot-Annexe-Moe.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 octobre 2022.

Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre.

Éléments non publiés

Éléments de facturation :

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 24270060700011

Libellé de la facture : Communauté communes Pays du Neubourg 1, chemin Saint Célerin B.P. 47 27110 Le Neubourg

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 28 novembre 2022

Objet de l'avis : maîtrise d'œuvre pour la construction de l'annexe de l'office de tourisme

Nom de l'organisme : Communauté communes Pays du Neubourg

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4307805



> Informations légales